

La Sagne

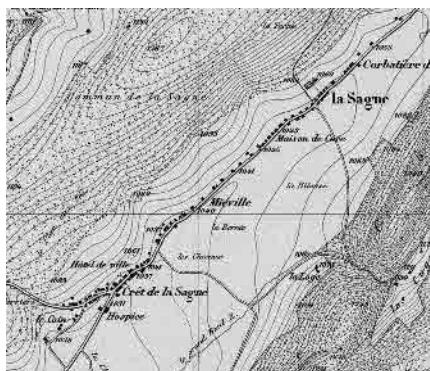
Commune de La Sagne, district de La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel

ISOS
Ortsbilder®

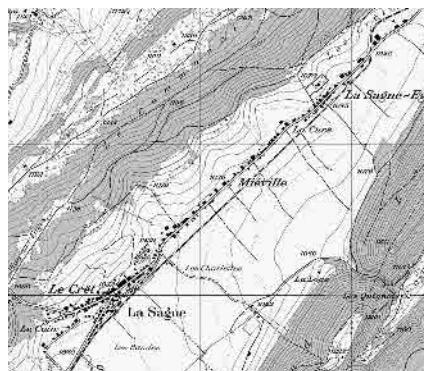


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS

Village exceptionnellement allongé, dans l'axe d'une vallée du Jura. Chapelet de fermes pignon sur rue, interrompu par des maisons à façade-gouttereau. Extrémité marquée par une densification en fourche.



Carte Siegfried 1877



Carte nationale 2005

Village

<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualités de la situation
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Qualités spatiales
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualités historico-architecturales

La Sagne

Commune de La Sagne, district de La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel



1 Vers l'Eglise



2



3



4



5



6 Temple



7



Direction des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2008: 1-26



8



9



10



11 Miéville



12

La Sagne

Commune de La Sagne, district de La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel



13 Gare, bureau communal et école



15



16 Hôtel de Commune



14



17 Hôtel de la Croix-Blanche



18



19 Place



20



21



22 Rue Neuve



23



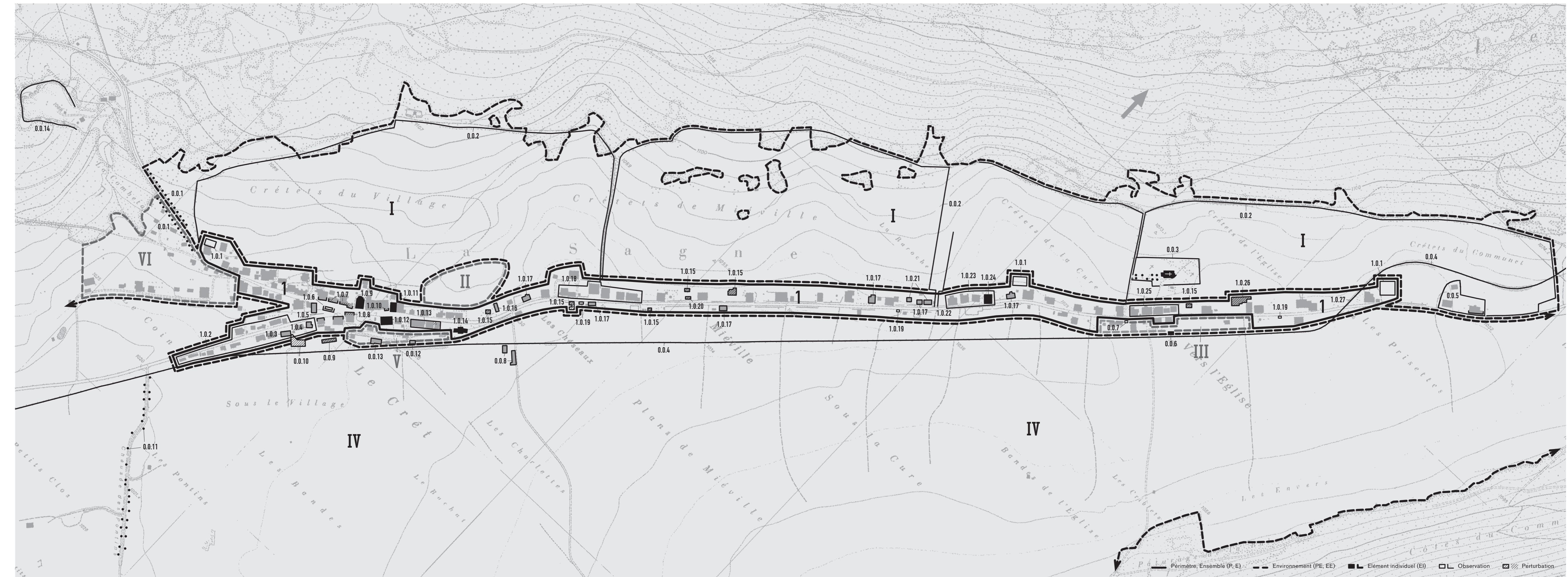
24



25



26



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Long village-rue dans l'axe d'une vallée délimitée par des forêts, ponctué à l'une de ses extrémités par une densification du bâti à un carrefour en fourche	AB	✗	✗	✗	A			1-5, 7-26
	1.0.1	Granges-écuries de vastes dimensions, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		
	1.0.2	Rue Neuve à l'entrée du site depuis Les Ponts-de-Martel, bâtiments utilitaires et casernes ouvrières parfois ornées d'un ou de deux pignons transversaux, 2 ^e m. 19 ^e -déb. 20 ^e s.						o	21, 22, 24-26	
	1.0.3	Home médicalisé Le Foyer, bloc de 3 niveaux sous un toit à demi-croupes, implanté en retrait de la chaussée, 1862						o		
	1.0.4	Fromagerie du Crêt, sobre bâtiment à pignon sur rue, fin 19 ^e s.						o		
	1.0.5	Place du village, plan triangulaire déterminé par une bifurcation en fourche, fermes, habitations et Hôtel von Bergen daté de 1870						o	18, 19, 23	
EI	1.0.6	Impressionnante fontaine à quatre bassins en calcaire, sur une esplanade entourée d'un mur, 18 ^e s., à son emplacement actuel depuis 1812					✗	A	o	19
	1.0.7	Epicerie à toit plat et ferme lourdement transformée, dégradation du front amont de la place, 20 ^e s.							o	18, 19, 23
	1.0.8	Ancienne ferme convertie en magasin, larges vitrines perturbantes du côté de la rue, milieu 20 ^e s.							o	
EI	1.0.9	Hôtel de la Croix-Blanche, large pignon frontal à 5 niveaux abrités sous un avant-toit à berceau, daté de 1782					✗	A		17
	1.0.10	Annexe à toit plat masquant une ferme « malournée », dégradation des abords de l'Hôtel de Commune, 20 ^e s.							o	16
EI	1.0.11	Hôtel de Commune à étroite façade-pignon de 4 niveaux, clocheton 1713-14, reconstr. partielle 1787-88, enseigne provenant d'une autre auberge					✗	A		16
EI	1.0.12	Ferme dite du Justicier, remarquable bâtisse accentuée côté rue par une ramée en saillie, 1674-75, agr. 1966					✗	A		
	1.0.13	Bureau communal, grande salle, école et musée, dégagés en aval par un préau, dégradés en amont par un ascendeur dans une cage de verre, 19 ^e /1923/2 ^e m. 20 ^e s.						o o	13	
EI	1.0.14	Ancienne fabrique d'horlogerie, aujourd'hui bureau Planair SA, haut bloc de 3 niveaux sur socle, accentué par un avant-corps central, 1907					✗	A		12, 13
	1.0.15	Habitations familiales, parfois couplées avec un atelier, cassant le rythme du bâti par leur intrusion dans les espaces intermédiaires, dès milieu 20 ^e s.							o	3
	1.0.16	« Château des Amours », ancienne halte sur la route entre Le Locle et le Mont-Dar							o	
	1.0.17	Casernes ouvrières implantées parallèlement à la rue, 19 ^e s.							o	7-11
	1.0.18	Concentration de fermes au lieu-dit Miéville, essentiellement 17 ^e -18 ^e s.							o	10, 11
	1.0.19	Fontaines à un ou deux bassins rectangulaires, 18 ^e -19 ^e s.							o	
	1.0.20	Atelier-garage à toit plat, corps étranger dégradant l'espace de la rue, 1993							o	11
	1.0.21	Ancienne laiterie, 19 ^e s., et fromagerie actuelle de Miéville, milieu 20 ^e s.							o	
	1.0.22	Longs murs de pierres sèches compartimentant l'arrière-plan du tissu bâti en quatre quartiers (également 0.0.2)							o	
	1.0.23	Concentration de fermes au lieu-dit la Cure, 17 ^e -19 ^e s.							o	7
EI	1.0.24	Cure à pignon frontal dominé par une ramée, reconstr. 1683-84					✗	A		7
	1.0.25	Concentration de fermes au lieu-dit Vers l'Eglise, 18 ^e s.							o	4, 5
	1.0.26	Vaste atelier-garage gênant la vue sur le temple, 20 ^e s.							o	
	1.0.27	Chemin de fer reliant La Chaux-de-Fonds aux Ponts-de-Martel, ouvert en 1889 (également 0.0.4)							o	

La Sagne

Commune de La Sagne, district de La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	I	Crêtets, longue bande de prés et de pâturages relativement pentus, servant de lien entre le bâti et les forêts qui le dominent	a			×	a			1,6,21
EI	0.0.1	Alignements d'arbres mettant en exergue l'entrée du site depuis Le Locle, l'un étant encore bordé d'un mur de pierres sèches				×	A			
EI	0.0.2	Longs murs de pierres sèches compartimentant l'arrière-plan du tissu bâti en quatre quartiers (également 1.0.22)				×	A			
EI	0.0.3	Temple et cimetière sur un replat, clocher-porche accentué par une flèche effilée reposant sur une base pyramidale, 16 ^e –17 ^e s.				×	A			1,3,6
	0.0.4	Chemin de fer reliant La Chaux-de-Fonds aux Ponts-de-Martel, ouvert en 1889 (également 1.0.27)						o		1,13,21
	0.0.5	Deux fermes parallèles à la route, marquant l'entrée du site depuis La Corbatière						o		
PE	II	Lotissement du « Château des Amours », implanté sur un replat qui lui donne une trop grande importance visuelle, fin 20 ^e –déb. 21 ^e s.	b			✓	b			
PE	III	Petite aire hétéroclite en aval de la partie linéaire du périmètre, maisons familiales et garages, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			✓	b			1
EI	0.0.6	Gare de La Sagne-Eglise, petit bâtiment avec toit à deux pans, fin 19 ^e s.				×	A			1
	0.0.7	Fontaine à deux bassins rectangulaires, 1752						o		
EE	IV	Large fond de vallée, terrains agricoles gagnés sur d'anciens marais	a			×	a			1,7,13,21
	0.0.8	Deux bâtiments utilitaires au départ du chemin menant au Mont-Dar, 20 ^e s.						o		
	0.0.9	Immeuble locatif de 3 étages avec toit à croupes, gênant par sa présence en front du tissu ancien, années 1950/60						o	21	
	0.0.10	Nouvelle aile du home médicalisé, gênant par son impact considérable dans la silhouette du site, 1989–92						o	21	
	0.0.11	Arbres mettant en évidence la chaussée des Pontins qui traverse la vallée						o		
PE	V	Quartier de la gare	b			×	b			13
	0.0.12	Gare, reconstr. 2 ^e m. 20 ^e s.						o	13	
	0.0.13	Ancienne fabrique de balanciers Favre, surnommée « La Suisse », 1905						o		
PE	VI	Aire résidentielle délimitée du côté aval par un cordon de fermes, maisons familiales 20 ^e –déb. 21 ^e s.	b			×	b			21
	0.0.14	Ancienne carrière						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Située à un peu plus de 1000 mètres d'altitude, la vallée de La Sagne doit son nom aux tourbières qui la couvraient : en patois, le mot « seigne » – qui dérive peut-être du gaulois « sagna » ou « sania » – désigne un vaste marais bourbeux. Avant la colonisation des Montagnes, il semble qu'une liaison existait déjà entre la seigneurie de Valangin et la Franche-Comté, qui passait par les Hauts-Geneveys, le col de Tête-de-Ran, le Mont-Dar et la vallée de La Sagne. Cette voie favorisa le peuplement des régions du Locle et de La Sagne. Le village profita également du passage de la « route » qui reliait Neuchâtel à la Franche-Comté par Peseux, Coffrane et Le Locle : ce chemin figure encore sur la Carte Merveilleux de 1713, mais plus sur celle dessinée par Ostervald entre 1838 et 1845.

Si les défrichements dans les Montagnes commencèrent probablement au 11^e ou 12^e siècle, La Sagne n'est mentionnée pour la première fois qu'en 1332. A cette date, le seigneur de Valangin, Jean I d'Aarberg, précisa ses droits et ceux de ses sujets fixés dans la vallée. La tradition veut que La Sagne ait été fondée en 1309 par des colons vaudois ayant demandé l'hospitalité au seigneur de Valangin. Peut-être ces premiers habitants furent-ils à l'origine des maisons trapues et parallèles à la rue, typiques de La Sagne, mais inhabituvelles dans les Montagnes neuchâteloises. Pour encourager le peuplement de cette région austère, Jean II d'Aarberg améliora les conditions de vie des colons en leur octroyant diverses franchises en 1363 et 1372. Le village devint le siège d'une mairie au 14^e siècle.

Les domaines furent délimités par tranches parallèles s'étendant d'un bord à l'autre de la vallée. Les fermes s'alignèrent ainsi le long de la route qui borde le flanc ensoleillé du vallon. Une chapelle Sainte-Catherine est citée à La Sagne en 1351. L'église actuelle fut bâtie sur un autre emplacement en 1498, soit un an avant l'érection de la paroisse. Sa nef fut reconstruite dans les années 1520. Cet édifice, qui s'inspire largement de l'église franc-comtoise du Bizot, devint à la Réforme un temple protestant. Le village comptait alors environ 425 habitants. Il devint une commune en 1554.

Les premiers habitants asséchèrent progressivement les marécages pour y gagner des terres cultivables. Sans perdre sa vocation agricole, le village développa rapidement d'autres talents. Au 14^e siècle, un premier moulin hydraulique était exploité, tandis que se mettait en place une fabrication d'armes qui était écoulée jusqu'à Francfort. Un moulin à vent est mentionné en 1519. Depuis le 17^e siècle jusqu'aux années 1840, la production à domicile de la dentelle connut une expansion considérable : elle contribua à l'élévation générale du niveau de vie. La Sagne fut aussi le lieu de naissance du célèbre Daniel JeanRichard qui, jeune apprenti, aurait réparé la montre d'un marchand et ainsi jeté les bases de l'horlogerie neuchâteloise. La population totalisait 1'195 habitants au milieu du 18^e siècle. La plupart des fontaines du village datent de cette époque, comme celle à quatre bassins qui fut déplacée au carrefour principal en 1812.

Sous le régime Berthier, les espoirs de voir la nouvelle route du Locle à Neuchâtel passer par La Sagne se révélèrent vite déçus. L'élevage, la fabrication de fromage, le commerce de bois et l'exploitation de la tourbe marquèrent fortement l'économie du lieu au 19^e siècle. L'ancienne mairie fut dissoute après la Révolution de 1848 et la commune rattachée au district de La Chaux-de-Fonds. Mais fidèles envers la maison de Prusse, de nombreux Sagnards se joignirent à l'insurrection royaliste de 1856. C'est d'ailleurs grâce à un don de Frédéric-Guillaume IV que le village put se doter d'un hospice en 1862. Cet établissement fut construit en position isolée au bord de la route dirigée vers Les Ponts-de-Martel. La première édition de la Carte Siegfried de 1877 montre le village encore clairement organisé sur une seule longue rue qui se coude en direction du Locle. Cette situation ne tarda pas à changer puisque la rue Neuve – celle où se trouve l'hospice – se couvrit de maisons ouvrières. Il faut dire que la ligne ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Les Ponts-de-Martel, inaugurée en 1889 et électrifiée en 1950, encouragea l'implantation d'une industrie horlogère. Une fabrique de balanciers s'installa en 1904, suivie par une fabrique de montres en 1907. En faillite l'année suivante, cette dernière ne reprit qu'en 1910 pour fermer définitivement ses portes en 1930. Une autre fabrique fut exploitée entre 1918 et 1934.

La Sagne

Commune de La Sagne, district de La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel

Forte de 1'800 personnes en 1850, la population chuta considérablement au 20^e siècle. Elle comptait 968 habitants en 2007. En dépit de cette évolution, un certain nombre de maisons familiales, d'ateliers et de garages (1.0.15, 1.0.20, 1.0.26, III) se sont introduits dans les espaces libres du périmètre historique. Deux lotissements résidentiels ont également été créés. Si celui en contrebas de la route du Locle (VI) n'a pas d'incidence négative sur la silhouette du site, le récent quartier du « Château des Amours » (II) est implanté sur un petit promontoire qui lui donne un poids visuel trop important en contre-haut du village-rue.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

D'une ampleur tout à fait extraordinaire, le village (1) s'étire sur quelque 2800 mètres au nord-ouest de la vallée. Une seule rue – qui paraît presque sans fin – conduit de La Corbatière au centre villageois greffé sur la bifurcation des routes qui se dirigent vers Le Locle et Les Ponts-de-Martel. Cette subite ramifications du tissu bâti traduit de manière sensible l'élargissement de la vallée au sud-ouest.

Le long cordon bâti – qui se déploie sur près des trois quarts du périmètre – réagit avec souplesse aux inflexions plus ou moins marquées du coteau à l'arrière-plan. Les maisons paysannes, qui remontent aux 17^e, 18^e et 19^e siècles, se tiennent presque exclusivement du côté amont de la rue, là où il n'y avait pas de mārcages. Ainsi leurs portes de grange ouvrent directement sur le vaste espace de prés qui borde le périmètre au nord-ouest, tandis que leur façade la plus représentative se tourne vers la vallée. Ce spectaculaire chapelet s'égrène sans monotonie grâce à l'interaction de trois principaux types architecturaux qui lui confèrent à la fois variété et cohérence. Les maisons paysannes appartiennent essentiellement à deux types. A côté des fermes à large pignon frontal caractéristiques du Jura, on trouve des maisons appartenant à la catégorie des « malournées » car orientées gouttereau sur rue. Ces constructions se distinguent par leur effet contrasté : à l'élan vertical donné par les premières s'oppose l'horizontalité des deuxièmes qui affichent une morphologie particulièrement trapue. Le troi-

sième type architectural est représenté par une demi-douzaine de casernes ouvrières (1.0.17) parfois établies du côté sud de la chaussée. D'inspiration urbaine, ces cubes austères, mais élancés, se démarquent des maisons paysannes le plus souvent égayées par une ramée et / ou un avant-toit à berceau. La répartition des constructions le long de la rue est aussi un facteur particulièrement déterminant : soit les constructions se suivent en ordre lâche et alternent avec des prés et des jardins potagers, soit elles forment des groupes compacts de quatre à six bâtiments. Au nombre de trois, ces concentrations (1.0.18, 1.0.23, 1.0.25) donnent au cordon bâti un rythme qui l'ancre profondément dans le paysage. Toutes sont en effet placées à l'endroit exact où les chemins délimités par les murs des Crêtets (0.0.2) viennent se raccorder à la chaussée principale. Autres éléments importants, quatre fontaines (1.0.19, 0.0.7) ponctuent le bord aval de la rue en servant de contrepoint au bâti.

Une fabrique d'une typologie étonnamment urbaine (1.0.14) occupe la charnière entre la rue venant de La Corbatière et le quart sud-ouest du périmètre qui concentre les principales activités du village. Comme son nom l'indique, ce secteur d'une forte densité est implanté sur un léger Crêt dominant la vallée. Sa substance est analogue à celle du cordon bâti, sauf qu'ici le mélange des genres est mis en évidence d'une manière plus accentuée par le resserrement de la trame du tissu. Il faut aussi préciser que, dans cette partie du périmètre, les rues sont bâties sur leurs deux côtés. Le caractère communautaire de ce secteur est renforcé par la place triangulaire (1.0.5) qui marque la bifurcation des routes, meublée d'une impressionnante fontaine à quatre bassins de taille décroissante (1.0.6). La perspective de la rue venant du nord-est est valorisée, à l'angle de la fourche, par le mur-pignon dédoublé de l'Hôtel von Bergen. La plupart des bâtiments publics sont rangés le long de la route qui se courbe légèrement pour monter vers les forêts du Communal : l'école couplée avec l'administration communale et la grande salle (1.0.13), divers magasins et surtout deux hôtels (1.0.9, 1.0.11) dont les imposants pignons font forte impression dans l'espace de la rue, chacun placé en tête d'une brève rangée contiguë. Quant au home médicalisé aménagé dans l'ancien hospice (1.0.3), il se tient au milieu des maisons ouvrières

de la rue Neuve (1.0.2). Les deux axes se démarquent sans la moindre ambiguïté : à la souple implantation des bâtiments de la rue du Crêt, mise en évidence par des avant-cours triangulaires, répond l'alignement rigoureux de la rue Neuve, signe d'une organisation spatiale plus rationnelle.

La variété qui caractérise la substance du périmètre reflète sa longue évolution : sur la place se trouve la plus ancienne ferme du canton, datée de 1460 par dendrochronologie. Toutefois, le choix des matériaux – maçonnerie crépie à la chaux, encadrements des baies en calcaire blanc – est un facteur d'unité.

Les environnements

Le village s'inscrit dans une vallée à large fond plat (IV) qui est délimitée par deux crêtes lui ôtant tout horizon. Seule la Roche-aux-Cros, à l'entrée la plus étroite du pli de terrain, se démarque dans le paysage formé de forêts et de terres agricoles gagnées sur les marais. Le caractère austère de la région vient aussi de l'absence de constructions foraines. Seul le chemin de fer (0.0.4) double le village-rue du côté de la plaine. Quant au coteau à l'arrière-plan, il est couvert de prés et de pâturages (I) compartimentés en quatre quartiers par des murs de pierres sèches (0.0.2). C'est là que se dresse le temple (0.0.3), juste en contre-haut du groupe de fermes (1.0.25) situé le plus au nord-est. Cet édifice, orienté bien en vue dans l'axe de la vallée, fait contrepoids au noyau du Crêt.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Le périmètre, d'un intérêt hors du commun puisqu'il pousse à l'extrême le mode de bâtir linéaire de la région, mérite la plus grande attention. Ses espaces intermédiaires devraient être protégés d'une manière stricte.

Les nombreux boxes servant de garages pourraient faire l'objet d'une meilleure intégration.

En cas de développement du village, le quartier (VI) délimité par la rue du Crêt et la rue Neuve est à privilégier : il s'inscrit dans la dynamique du développement amorcé au milieu du 19^e siècle. En revanche,

le lotissement du « Château des Amours » (II) ne devrait pas se densifier davantage, car son impact sur la silhouette du village est dévastateur.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de la situation

Excellentnes qualités de situation à l'entrée d'une vallée du Jura qui s'élargit en direction du sud-ouest. Effet de silhouette particulièrement impressionnant du long cordon bâti qui se déploie dans l'axe du pli de terrain, mis en valeur par le dégagement de la vallée.

Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales en raison de l'étirement spectaculaire de la rangée de fermes qui borde le côté amont de la rue en alternant ordre lâche et ordre serré. Egalement grand intérêt du noyau implanté à la bifurcation mise en exergue par une fontaine qui n'a pas son pareil dans le canton.

Qualités historico-architecturales

Excellentnes qualités historico-architecturales en raison de la variété exemplaire et de la bonne conservation de la substance : temple du 16^e siècle, fermes à façade-gouttereau ou à pignon frontal datant du 15^e au 19^e siècle, trois hôtels du 18^e ou du 19^e siècle, hospice, casernes ouvrières et fabriques de la deuxième moitié du 19^e et du début du 20^e siècle.

La Sagne

Commune de La Sagne, district de La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel

2^e version 06.2008/job

Films n^o 1571 (1976); 42, 4498 (1980)
Photos digitales (2008)
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités
551 450/210 018

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse